

Lepuix

Le maire Jean-Bernard Marsot s'entoure de quatre adjoints

Le nouveau maire de Lepuix, Jean-Bernard Marsot, a choisi de s'entourer de quatre adjoints pour l'accompagner dans ses missions, tous élus à l'unanimité.

La liste « Agir ensemble pour Lepuix », conduite par Jean-Bernard Marsot, a été élue. Gérard Travers, doyen d'âge et adjoint depuis de nombreuses années, n'a pas eu de difficultés pour ouvrir la séance samedi matin. « Je souhaite que ce mandat se déroule dans de bonnes conditions et en parfaite entente », a-t-il déclaré en introduction.

Après l'appel des nouveaux conseillers, un n'était pas présent, empêché pour des raisons professionnelles. Gérard Travers organise l'élection du maire à bulletin secret.

« Le maire n'agit pas seul »

Le secrétariat de séance est confié à Manon Lhomme, la plus jeune élue. Seul candidat, Jean-Bernard Marsot re-



Jean-Bernard Marsot et son équipe d'adjoints.

Photo Alain Fendeler

cueille 14 voix. Dès son élection, il indique son mode de fonctionnement : « Le maire n'agit pas seul, mais en concertation avec l'ensemble des élus, des associations et des habitants... »

Le nouveau maire suggère de s'inscrire dans la continuité concernant les adjoints ; il propose quatre postes, dans l'ordre. Tous sont élus par 14 voix.

La charte de l'élue est remise à chaque nouveau conseiller et elle est lue par le nouveau

maire. La liste des délégations consenties au maire est dressée par Jean-Bernard Marsot. Elle est quasiment identique à celle du maire précédent, Daniel Roth.

Au syndicat des eaux siègeront Gérard Travers et Jean-Bernard Marsot ; à la communauté de communes, le maire et le premier adjoint.

Quatre adjoints ont été élus : Gérard Travers, 1^{er} adjoint ; Valérie Freset, 2^e adjoint ; Philippe Colin, 3^e adjoint ; et Pascale Claudel, 4^e adjoint.